



Mise en réseau

Que vous soyez une petite ou une grande structure, novice ou confirmé, commerçant etc. : à chaque étape Limoges Métropole est à vos côtés pour vous faire rencontrer les acteurs de votre secteur sur le territoire et vous accompagner dans votre développement.

Développer son entreprise innovante

Limoges Métropole facilite la recherche partenariale grâce à ses liens avec l'Université :

- > **Mise en relation avec l'Université.**
- > **Dispositif 1er pas vers l'innovation** (<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/une-nouvelle-aide-pour-les-pme-1er-pas-vers-linnovation-98763>) : permettre aux entreprises du territoire (au moins 1 salarié et dont les activités s'inscrivent dans l'une des 6 filières d'excellence) de mettre en place un programme de Recherche et Développement par l'accueil d'un stagiaire de dernière année de Master pendant une durée de 6 mois. Montant plafonné à 5000 € par projet.
- > **Chaire d'Excellence.**

Limoges Métropole facilite le transfert de Technologie :

- > Mobilisation des Centres de Ressources Technologiques qui permettent de se développer par l'innovation.

Démarche d'attractivité et "Club des Partenaires"

« Ensemble, faisons briller le territoire ». Développer votre entreprise à Limoges Métropole, c'est aussi intégrer un écosystème dynamique et collaboratif avec des acteurs locaux engagés. Dans le cadre de la démarche d'attractivité du territoire, vous pouvez adhérer au Club des Partenaires.

En rejoignant ce club vous aurez l'opportunité de rencontrer des entrepreneurs, des investisseurs, et des acteurs du monde économique local, afin de renforcer votre stratégie de développement.

Pour adhérer à la démarche, rendez-vous sur le site
